

FLASH ADOT 79

*Bulletin d'information de l'Association pour le Don d'Organes
et de Tissus Humains des Deux-Sèvres*

Au sommaire

- Edito :
le mot du président
- Prise en charge d'un
donneur
- Témoignage : Joël
Boisumeau greffé du
poumon avril 2021
- 3 Nouveaux élus au CA
- Assemblée Générale du 8
Avril 2022.



Bulletin d'information
FLASH ADOT 79
5 000 exemplaires

FRANCE ADOT 79
Siège : Ets Français du Sang
40 av Ch de Gaulle
CS78801
79028 NIORT Cedex

Tél: 06 89 38 02 18
france.adot79@gmail.com

www.france-adot.org

CCP 655 53 E Limoges

Edito

Le mot du président



L'époque que nous traversons marquée par la crise sanitaire pourrait abîmer la part d'espoir que chaque être humain porte en lui. Mais il existe une force profonde qui nous encourage à continuer le combat pour tous ceux qui sont malades et qui attendent le greffon salvateur qui va changer leur vie. C'est le moment de faire des vœux, il en est un que nous devons exprimer en priorité : faire mieux et plus que l'année passée en étant présent à chaque fois que l'occasion se présente pour parler don d'organes et don de moëlle osseuse à nos concitoyens et ainsi les éclairer sur les positions à prendre.

Nous devons faire preuve de pédagogie pour informer, sensibiliser et rassurer éventuellement car il y a beaucoup d'incertitudes et de questionnement dans l'esprit du public jeune et adulte que nous rencontrons. Nos interventions dans les lycées et collèges sont en hausse en 2021 et les prévisions 2022 laissent présager un regain d'activités par rapport à 2020.

En France, le nombre de greffes repart à la hausse et c'est un encouragement pour toutes les familles concernées. Evidemment restons optimiste pour être des porteurs d'espoir à tous ceux qui sont dans l'angoisse face à la maladie. Continuons d'avancer avec la volonté renforcée de retrouver des habitudes, des réflexes qui s'adaptent à l'actualité.

Merci à toutes les amicales de donneurs de sang qui nous accueillent chaleureusement. Notre collaboration nous permet d'être plus efficient dans les démarches auprès des établissements scolaires car nous sommes complémentaires.

Merci à tous ceux qui nous aident financièrement par des dons privés ou associatifs, merci également aux communes qui versent une subvention ou loue une salle à tarif réduit à notre association, c'est un signe de reconnaissance pour les valeurs que nous portons.

Que cette année 2022 vous apporte la paix et la joie de vivre à vous tous ainsi qu'à vos familles et amis, que votre santé vous permette de réaliser vos projets personnels et que la solidarité et l'optimisme soient le moteur de l'humanité.

Le président André GINGREAU

Prise en charge d'un donneur

La prise en charge d'un donneur potentiel jusqu'à la greffe de ses organes peut prendre jusqu'à 72 heures. Une prise en charge initiale par le SMUR pour un patient en coma grave sur un accident vasculaire cérébral (AVC), un arrêt cardio respiratoire (ACR), un traumatisme crânien, un suicide...

Il existe déjà des signes de gravité neurologique comme un des troubles de la conscience, pas de réaction à la douleur ou pas de réflexe pupillaire à la lumière par exemple.

Le patient est conduit aux urgences et la coordination des dons d'organes est prévenue en même temps que le réanimateur pour une admission en réanimation. L'on recherche des contre-indications au don d'organes (cancers de moins de 5 ans, risque de maladie de Creutzfeldt Jakob, rage ...), l'âge n'est pas une contre-indication.

Une fois admis en réanimation l'on procède à des examens biologiques comme sérologie groupes sanguin et tissulaire (HLA) et l'on prend des mesures biométrique (taille poids corpulence) pour avoir une idée de la taille des organes.

Tous ces éléments sont inscrits dans le dossier donneur de l'Agence de la BioMédecine (ABM). Le médecin traitant est contacté pour affiner les antécédents. L'examen clinique du patient va déterminer la mort encéphalique

Il y a 3 critères nécessaires et suffisants pour ce constat

- L'absence de conscient et de réaction à la douleur
- Une abolition de tous les reflexes du tronc cérébral
- L'absence totale de ventilation spontanée

Ces 3 critères suffisent à déterminer que le patient est décédé il devient donneur potentiel et l'on procède à une confirmation :

Par un scanner crânien avec injection qui montre l'arrêt de la circulation cérébrale

Ou par un électro encéphalogramme qui montre l'arrêt de l'activité électrique du cerveau.

L'un de ces examens complémentaires permet à 2 médecins de signer le constat de mort encéphalique qui permettra à la coordination d'interroger le RNR (registre national des refus), afin de savoir si le donneur s'était opposé au don. Si celui-ci n'est pas inscrit sur le RNR la coordination des dons d'organes procède en compagnie du médecin du donneur aux entretiens avec les proches.

Au moins 2 entretiens seront faits.

Au premier, après avoir créé un climat de confiance, le Médecin annonce le décès du proche et le caractère irréversible de celui-ci.

On accompagne les proches auprès du défunt.

Au deuxième entretien on s'assure que les proches ont bien compris le caractère irréversible de sa mort encéphalique et on aborde le don d'organes et de tissus ainsi que la recherche de l'opposition du défunt exprimée de son vivant, en précisant qu'il n'est pas inscrit sur le RNR.

S'il y a une opposition du défunt la procédure s'arrête et l'on poursuit l'accompagnement des proches.

S'il n'y a pas d'opposition on poursuit la recherche de contre-indication secondaire par des examens complémentaires qui évalueront aussi les organes à proposer aux différents centres greffeurs. Le dossier ABM est complété par les différents résultats biologiques et de scanner et validé par le service de régulation de l'ABM qui va proposer les organes au centre greffeur.

Une fois que les organes sont acceptés l'on peut programmer le bloc opératoire avec une arrivée des intervenants dans cet ordre :

1. Equipe locale
2. Equipe de prélèvement hépatique
3. Equipe de prélèvement pulmonaire
4. Equipe de prélèvement cardiaque

Les prélèvements dans l'ordre inverse des arrivées : Le cœur, puis les poumons, puis le foie, et enfin les reins.

Les greffes doivent avoir lieu dans les 4 heures pour le cœur, les 6 heures pour les poumons les 12 heures pour foie et jusqu'à 36 h pour les reins

Le chirurgien local qui a procédé au prélèvement des reins effectue la restitution tégumentaire la plus parfaite possible, les pansements et la toilette mortuaire est faite et le corps est conduit aux chambres mortuaires où il est remis aux proches.

Thierry Bourlaud
infirmier de coordination hôpital de Niort
coordination.pmo@ch-niort.fr
05 49 78 27 93

Le don d'organes et de tissus dans les Deux Sèvres

Premier don la nuit de Noël 2006

Fin décembre 2021

186 personnes en mort encéphalique

82 dons d'organes

229 organes données et greffés

65% fonctionnels

199 tissus (cornées et valves cardiaques)

Témoignage

Bonjour : je m'appelle Joël Boisureau. J'ai 66 ans, je suis un jeune greffé BI-PULMONAIRE depuis le 02/04/2021. En quelques mots je vais vous raconter mon parcours depuis 2 ou 3 ans.

Je suis un ancien fumeur. Arrêt du tabac à 50 ans.

A l'époque, suite à une radio pulmonaire, on m'a diagnostiqué un emphysème (maladie des poumons). Cette maladie ne guérit pas mais si l'on arrête de fumer, n'évolue pas non plus. Donc depuis je vivais sans tabac et sans problème particulier... sauf que, durant l'année 2019, au moindre effort j'étais essoufflé... de plus en plus essoufflé. Hospitalisé en décembre à NIORT on m'a diagnostiqué une hypertension pulmonaire.

En résumé, mon cœur avait de plus en plus de mal à oxygéner mes poumons, j'ai donc été mis sous oxygène 24h/24. Après une série d'examens au CHU de NANTES, un traitement est mis en place. En juin 2020 mon état s'améliore, mais toujours sous oxygène.

En décembre mon hypertension s'est aggravée et mon état de santé est devenu critique.

Une greffe pulmonaire est évoquée. J'accepte aussitôt et suite à un bilan pré-greffe complet et satisfaisant, je suis inscrit sur la liste des receveurs le 21/01/2021.

Transplanté le 2/04/2021 « EN URGENCE »

Depuis tout se passe très très bien à part quelques petits soucis. Comme tous les transplantés le suivi après greffe est strict mais nécessaire (hygiène de vie- médicaments anti rejet- effets secondaires etc.) maintenant je vis normalement, comme tout le monde, et sans oxygène. Bref je revis.

Je tiens à remercier tout le personnel médical que j'ai côtoyé durant ces deux années.

ILS M'ONT SAUVÉ LA VIE

Joël Boisureau

Assemblée Générale du 8 octobre 2021

3 nouveaux élus au conseil d'administration



CHRISTINE
LEBRETON

SAMUEL
PINEAU

JEAN-MARIE
CHARBONNEAU

Le Breton Christine,

69 ans, retraitée depuis 11 ans infirmière cadre de santé en milieu hospitalier. Mobilisée et investie depuis 40 ans auprès des personnes en situation de handicap, et plus précisément au sein de APF France handicap. La différence est pour moi une richesse essentielle. Elle constitue une source d'innovation, d'enrichissement collectif et de bien vivre. Reconnaître, donner une valeur à l'autre, pour ses actes, ses attitudes, c'est ma définition du respect.

Rejoindre l'équipe ADOT 79 dynamique et accueillante, est pour moi de poursuivre autrement mon engagement de bénévole, de partager mais surtout d'informer et de sensibiliser les jeunes aux dons d'organes. Comme le disait l'Abbé Pierre :

" **L'espérance, c'est croire que la vie a un sens** ".
Je remercie tous les membres du CA pour sa bienveillance.

Pineau Samuel.

Bonjour à tous. Etant inscrit comme donneur de moëlle osseuse depuis 2007, j'ai eu la chance de pouvoir donner en Juillet 2016 à un receveur anonyme.

Je trouvais donc logique de faire partie de l'ADOT afin d'aider, d'informer et de sensibiliser le plus de personnes possibles sur les dons.

J'interviens le plus souvent auprès des collégiens et des lycéens. " J'aime beaucoup les publics plus jeunes car ils osent nous poser des questions innocentes... Et aucune question est idiote! ".

Si vous avez entre 18 et 35 ans, n'hésitez pas ... INSCRIVEZ VOUS.

Charbonneau Jean-Marie

Bonjour, lors de la dernière assemblée générale, j'ai souhaité rejoindre le conseil d'administration de l'ADOT, où je suis adhérent depuis quelques années.



En 2015, j'ai fait don d'un de mes reins à mon gendre Noël KOUAME qui souffrait d'insuffisance rénale et était dialysé depuis 18 mois. Après avoir passé les différents examens médicaux, la greffe a pu être réalisée le 15 octobre 2015. Depuis tout va bien pour nous.

Comme on dit la greffe, ça marche ! Faisons confiance à la science et la médecine, et à tout le personnel médical et paramédical.

INVITATION



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Invitation : Le vendredi 8 avril 2022 à 19h30

Lieu : salle socio-éducative Le Tallud 79200

Ordre du jour

Présentation des rapports d'activités, moral et financier

Débat avec Mr Ausseur médecin et Mr Boursier infirmier de l'agence de biomédecine

Thème : La bioéthique et la greffe d'organes

En fin de soirée un buffet froid est offert à tous les participants

Merci de s'inscrire par mail : france.adot79@gmail.com

Tél : 06 76 60 34 56 ou 06 89 38 02 18

Aidez l'ADOT 79 à promouvoir l'information sur le don d'organes.

Monsieur, Madame :

Adresse postale :

Adresse e-mail :

<input type="checkbox"/> Je demande des informations pour participer à la vie de l'ADOT 79	<input type="checkbox"/> Je verse un don permettant de développer l'action de France Adot 79 : <input type="checkbox"/> 15 Euros <input type="checkbox"/> 30 Euros * <input type="checkbox"/> 50 Euros * <input type="checkbox"/> Autre montant * * Fiscalité : donnez et économisez ! Vous recevrez un reçu fiscal qui vous permettra de déduire de votre impôt 66% du montant de votre don, dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Ainsi, un don de 30 Euros ne vous coûtera en réalité que 10 Euros.	<input type="checkbox"/> Je m'abonne à la revue trimestrielle REVIVRE de France ADOT <input type="checkbox"/> 24,80 Euros version papier <input type="checkbox"/> 18,00 Euros version numérique * Les particuliers ayant effectué un don d'au moins 50 Euros seront abonnés à REVIVRE.	<input type="checkbox"/> Je donne un pouvoir pour me représenter à l'Assemblée Générale de France Adot 79 à M/Mme..... Signature précédée de la mention «Bon pour pouvoir»
--	---	---	---

A retourner par courrier à :

France ADOT 79 - EFS de Niort - 40, av. Général de Gaulle - CS78801 - 79028 NIORT CEDEX

Ou par mail à : france.adot79@gmail.com



France ADOT 79 - Flash Adot n°40

Avec le soutien financier

